



Fourniture de matériaux granulaires

Années 2021-2023

Appel d'offres 2021-TP-04

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions publiques pour la fourniture de matériaux granulaires pour les années 2021-2023. Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront reçues jusqu'à 10 h, 26 mars 2021, au bureau de la greffière, à l'hôtel de Ville de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes devant témoins, dès la clôture des soumissions, à compter de 10h01 HNE.

Les soumissions devront être déposées en un (1) exemplaire original ainsi que sur une clé USB et être accompagnées notamment des documents suivants :

- Une garantie de soumission égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, incluant les taxes, valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours;

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission par le biais du (SÉAO), à compter du 10 mars 2021. Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie : « G6 Matériaux de construction » et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants : « Matériaux granulaires ».

Pour toute question, s'adresser au Service des travaux publics et génie : travauxpublics@Ville.saint-sauveur.qc.ca, en inscrivant en objet le numéro d'appel d'offres et la raison de votre courriel.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 10 mars 2021.

La greffière et directrice des Services juridiques,
Marie-Pier Pharand, avocate